

DOSSIER SPÉCIAL PESSAH

Programme

AVOT OUBANIM

Pessa'h 5786



“Par quoi ce Avot Oubanim se distingue-t-il des autres Avot Oubanim ?”

Cette semaine, à l'occasion de Pessa'h, on change de format et on ouvre un cahier pas comme les autres : 6 histoires puissantes de Émouna et de Bita'hon, à lire, ressentir... et surtout à raconter autour de la table du Séder. Pessa'h Cachère Vésaméa'h les enfants !

Kim'ha Dépis'ha

Bonjour les enfants ! Cette histoire s'est passée dans la ville de **Slonim, en Biélorussie**, vers les années 1890-1900, à l'époque où le Rav de la ville était le **Gaon Rabbi Yossef Chloufer**.

Le matin de la veille de Pessa'h, après la *Téfila*, pendant que le Rav pliait son *Talith* et rangeait ses *Téfilin*, s'approcha de lui le président de la communauté, Rabbi Na'houm. “Rav, excusez-moi de vous retenir en cette veille de Pessa'h où vous avez tant de choses à faire. Mais ce que j'ai à vous dire est presque une **question de vie ou de mort**.”

Le rav leva les yeux, attentif. Rabbi Na'houm poursuivit : “Il s'agit de notre cher ami Rabbi Neta Hirsch. Jusqu'à

présent, c'était **l'une des personnalités les plus en vue et les plus riches de la communauté**. Mais il a perdu peu à peu toute sa fortune et aujourd'hui il n'a **plus rien**. Je suis allé chez lui ce matin. La maison est parfaitement propre : il n'y a plus la moindre miette de *'Hamets*. Mais il n'y a non plus pas la **moindre miette de Matsa** ou de **quoi que ce soit d'autre**. Il n'y a ni *Matsot*, ni vin, ni *Karpas*. Peut-être seulement du Maror...” C'était une manière ironique de dire que l'amertume, elle, ne manque pas.

Suite en page 2

Kim'ha Dépis'ha (suite de la page précédente)

“Il n'y a ni viande ni poisson, rien du tout. Et Rabbi Neta a une famille nombreuse. Je crains qu'ils n'aient **absolument rien pour la fête.**”

Le Rav répondit aussitôt : “Et c'est seulement maintenant, la veille de *Pessa'h*, que vous venez me dire cela ? **Pourquoi avoir attendu si longtemps ?**” Rabbi Na'houm baissa les yeux. “Rav, j'ai essayé plusieurs fois de vous en parler. Mais Rabbi Neta Hirsch et surtout sa femme m'en ont supplié. Ils m'ont dit : ‘Nous ne voulons **pas faire de peine** à qui que ce soit en annonçant notre **retournement de fortune.**’ Ce matin, voyant qu'il n'y avait vraiment plus rien, j'ai apporté moi-même quelques *Matsot*, du vin, du *Karpas*, du *Maror* et de la ‘*Harosset* pour le **plateau du Séder.** Mais pour le repas, et pour toute la semaine de la fête, je n'ai rien pu faire.”

Le Rav resta silencieux quelques instants puis dit calmement : “Rassurez-vous. *Bé'ezrat Hachem*, ce soir, Rabbi Neta Hirsch et toute sa famille auront **tout ce qu'il faut pour la fête**, largement et généreusement.

Voici ce que vous devez faire. Retournez chez lui et dites-lui que ce soir, après la *Téfila* de *Árvit*, lorsque toute la communauté fera la queue pour venir me souhaiter ‘*Hag Saméa'h*, il devra être **parmi les premiers.** Quand son tour arrivera, pendant qu'il me serrera la main, qu'il se penche à mon oreille et me récite à voix très basse le **chapitre 130 des Téhilim** *Chir Hama'alot Mima'amakim Kerati'ha Hachem.* Mais il devra le dire de manière que **personne n'entende ce qu'il me dira.** Et lorsque je lui répondrai, qu'il se contente d'acquiescer de la tête sans rien dire.”

Rabbi Na'houm, très surpris, demanda : “Rav... je ne vois pas en quoi un chapitre de *Téhilim* peut changer la situation...” Le Rav sourit : “Bon... Si vous ne voulez pas qu'il me dise un chapitre de *Téhilim*, dites-lui de me dire autre chose. L'essentiel, c'est que **personne n'entende ce qu'il me dira.**”

Rabbi Na'houm ne comprit pas la stratégie du Rav, mais son regard plein de malice le convainquit d'obéir. Il se rendit immédiatement chez Rabbi Neta Hirsch et lui transmit les instructions. Rabbi Neta Hirsch alla voir sa femme et lui dit **avec confiance** : “Ne t'inquiète pas. Ce soir, *Bé'ezrat Hachem*, il y aura tout ce qu'il faut pour la fête. **Dresse la table**, sors les **belles nappes** et la **belle vaisselle.** Tu verras : la table sera pleine et les assiettes aussi.”

Le soir venu, la **synagogue était pleine à craquer.** Après

la *Téfila* de *Árvit*, toute la communauté fit la queue pour souhaiter au Rav ‘*Hag Saméa'h.* Rabbi Neta Hirsch se plaça **parmi les premiers.**

Quand son tour arriva, il serra la main du Rav et se pencha pour réciter à voix basse *Chir Hama'alot Mima'amakim...* Les gens reculèrent pour lui laisser parler. Mais soudain ils virent le **front du Rav se plisser** et son **visage devenir très soucieux.**

Et tout à coup, le Rav s'écria pour que tout le monde entende : “Rabbi Neta Hirsch ! Je suis désolé, mais **toute votre cuisine est 'Hamets !** Ce n'est pas de votre faute, vous ne pouviez pas le savoir... mais la *Halakha* est claire : on ne peut rien manger de ce qui sera préparé chez vous pendant la fête !”

Puis il ajouta aussitôt : “Je vois que vous êtes troublé. Mais regardez la merveilleuse communauté que nous avons ! Pensez-vous que nous allons vous laisser, vous et votre famille, **sans manger pendant la fête ?** Je suis certain que chacun ici va se dépêcher d'apporter de chez lui des marmites pleines de nourriture. Retournez chez vous et dites à votre femme de ne pas s'inquiéter : la nourriture va arriver.” En entendant cela, tous les membres de la communauté entourèrent Rabbi Neta Hirsch. “Ne vous inquiétez pas ! Rentrez chez vous. **Nous arrivons tout de suite.**”

Et c'est exactement ce qui se passa. Rabbi Neta Hirsch rentra chez lui et, peu après, les gens **commencèrent à arriver les uns après les autres**, avec des **plateaux**, des **marmites** et **toutes sortes de plats** : salades, poissons, soupes, viandes, desserts... toutes les merveilles possibles pour la fête. Et chacun promettait de **revenir le lendemain** pour continuer à **nourrir la famille pendant toute la fête de Pessa'h.**

C'est ainsi que, grâce à la **sagesse et à l'intelligence du Gaon Rabbi Yossef Chloufer**, une famille put passer un *Pessa'h* magnifique et abondant sans que personne ne devine la pauvreté dans laquelle elle se trouvait désormais. Et Rabbi Neta Hirsch n'oublia jamais ce *Pessa'h* où toute une communauté, sans le savoir, avait **sauvé sa dignité.**



Quiconque a faim vienne et mange !

Aussi étonnant, et même choquant que cela puisse paraître, il existait autrefois une **habitude très répandue dans certaines communautés juives**, notamment à **Tunis**, à **Djerba** et à **Livourne**, une ville italienne très liée aux communautés juives de Tunisie. Cette habitude consistait à **ne pas inviter de personnes extérieures pour les deux soirs du Séder de Pessa'h**.

Plusieurs récits racontent que des voyageurs juifs arrivés dans ces villes juste avant la fête, espérant naturellement être invités pour célébrer le Séder, se sont retrouvés dans une **situation très difficile**. Certains ont dû passer la **soirée seuls dans la synagogue**, et d'autres sont **restés dans la chambre** qu'ils louaient chez un non-juif. Cette habitude était tellement ancrée dans ces communautés que beaucoup de gens avaient peur de la changer. Certains allaient même jusqu'à dire qu'il **pouvait être dangereux d'inviter quelqu'un le soir de Pessa'h**.

Et pourtant, ces mêmes communautés commençaient le Séder comme partout ailleurs, en proclamant les paroles bien connues de la *Haggada* : *Kol Dikhhin Yété Véyé'hol*, "**Quiconque a faim vienne et mange**, et quiconque a besoin vienne faire *Pessa'h* avec nous." Mais malgré ces paroles, on ne faisait pourtant pas entrer d'invités dans les maisons.

Plusieurs grands *Rabbanim* ont raconté qu'ils ont eux-mêmes vécu cette situation. Par exemple, le *Gaon* Rav Raphaël Aharon Ben Chim'on, qui fut le Rav du Caire, raconte qu'il arriva un jour dans l'une de ces villes juste avant *Pessa'h*. Il pensait naturellement qu'on l'inviterait pour le Séder... mais **personne ne l'invita**. Il resta donc **seul dans la synagogue**, sans repas et sans rien pour le Séder. Ce n'est que tard dans la nuit qu'un autre Juif, qui se trouvait provisoirement dans la ville, vint à la synagogue, le découvrit et l'invita chez lui. Le Rav rapporte cette histoire dans son livre *Nahar Mitsraïm*, dans un chapitre où il explique que la Torah nous demande de nous **éloigner des superstitions** et de toutes sortes de **croyances sans fondement**.

Il semble toutefois que cette mauvaise habitude ait finalement été annulée dans la ville de Djerba, comme le raconte le **Rav Moché Kalfon Hacoheh, Rav de Djerba** et auteur du célèbre livre *Choel Vénichal*. Dans son livre *Brit Kehouna*, où il décrit les coutumes de Djerba, il rapporte l'histoire suivante : "J'ai entendu cette histoire de mon père, Rabbi Chalom Hacoheh, qui la tenait lui-même de son père, Rabbi Moché Hacoheh, auteur du livre *PNé Moché*."

Le héros de cette histoire est donc Rabbi Moché Hacoheh, le grand-père du Rav Moché Kalfon. Mais au moment des faits, il n'était encore qu'un enfant. Un soir de *Pessa'h*, alors qu'il vivait dans la maison de son père Rabbi Chaoul Hacoheh, il vit dans la synagogue un **voyageur arrivé en ville pour la fête**. Cet

homme était resté **complètement seul**. Personne ne s'approchait de lui pour l'inviter. Chacun rentrait simplement chez soi pour faire le Séder.

Le jeune Moché fut bouleversé. Comment pouvait-on laisser un Juif **seul précisément la nuit du Séder** ? Malgré son jeune âge, il s'approcha de cet homme et lui dit : "Venez avec moi. Vous **ferez le Séder chez nous**." Mais lorsqu'ils arrivèrent à la maison, un problème se posa. La belle-mère de l'enfant demanda à son mari de ne **pas laisser entrer cet invité**, expliquant que dans la ville on avait **l'habitude de ne pas recevoir d'invités** les soirs du Séder. Le père ne savait pas quoi faire. Alors, le jeune Moché, qui n'était encore qu'un enfant, se leva et déclara avec une grande force : "Si cet homme ne peut pas entrer dans notre maison, alors **moi aussi je sortirai avec lui**. Là où il fera le Séder, je le ferai avec lui. Comment pouvons-nous dire au début du Séder : *Kol Dikhhin Yété Véyé'hol*, 'Quiconque a faim vienne et mange', et laisser ensuite cet homme **seul dans la synagogue** ?"

En entendant ces paroles, la femme finit par céder. L'invité resta donc ce soir-là dans leur maison et fit le Séder avec eux. Le Rav Moché Halfon Hacoheh écrit alors que cette coutume n'était en réalité qu'une **habitude** de vieilles femmes **de cette époque, sans aucun fondement**. Depuis ce jour-là, raconte-t-il, cette mauvaise habitude commença à **disparaître de la ville de Djerba**.

Plus tard, certains ont essayé d'expliquer l'origine de cette étrange coutume. Dans un livre sur les Juifs de Livourne, l'auteur écrit qu'il n'a trouvé **aucune explication certaine**. Peut-être, dit-il, qu'à une époque où les Juifs vivaient au milieu de nombreux non-juifs, certains craignaient que des **étrangers entendent la proclamation** *Kol Dikhhin Yété Véyé'hol*, et **cherchent à entrer dans les maisons juives**. Cette peur n'était pas totalement imaginaire. La *Guémara* raconte qu'un non-juif se vanta devant Rabbi Yéhouda Ben Bétéra de **s'être fait passer pour un Juif** et d'avoir même mangé du *Korban Pessa'h* à Jérusalem. Le Rav trouva un moyen très astucieux de révéler la vérité et l'homme fut finalement démasqué. (*Pessa'him* 3b)

Quoi qu'il en soit, il est triste de voir qu'une telle habitude ait pu exister. Et il semble que, même aujourd'hui encore, **certaines familles hésitent parfois à recevoir des personnes** qu'elles ne connaissent pas le soir du Séder. Mais l'histoire du jeune Moché Hacoheh, qui n'était encore qu'un enfant, nous rappelle une chose très importante : lorsque nous proclamons, au début du Séder, *Kol Dikhhin Yété Véyé'hol*. Il ne s'agit pas seulement de mots. Il faut aussi avoir le **courage de les mettre en pratique**.



Un œuf en trop

C'est une histoire qui s'est passée il y a environ 150 ans à Yérouchalaïm.

Vous savez que, pendant le repas du soir du *Séder*, beaucoup ont l'habitude de manger un œuf et de dire **Zékher Lékorban 'Haguiga**, en souvenir du *Korban 'Haguiga*.

À l'époque du *Beth Hamikdach*, on **apportait le Korban Pessa'h**, que l'on mangeait à la fin du repas, lorsque les convives étaient déjà **presque rassasiés**, chacun recevant un *Kazaït*. Mais l'essentiel du repas se faisait avec la viande d'un autre sacrifice de fête appelé le *Korban 'Haguiga*. Aujourd'hui, puisque nous n'avons plus le *Beth Hamikdach*, nous **mangeons un œuf en souvenir de ce sacrifice**.

Un soir de *Pessa'h*, dans une famille de Jérusalem, la maîtresse de maison avait **préparé des œufs pour tous les convives du Séder**. Elle avait compté exactement le nombre d'œufs nécessaire. Cette année-là, *Pessa'h* tombait à la sortie de Chabbath. Elle avait donc **préparé les œufs avant Chabbath** afin de pouvoir les **cuire à la sortie de Chabbath** et les **servir pour le Séder**.

Au moment du repas, elle apporta la casserole et commença à distribuer les œufs à chacun. Mais soudain, elle s'arrêta. "Attendez ! **Ne mangez pas votre œuf !**" Tout le monde la regarda avec étonnement. "J'avais préparé exactement le nombre d'œufs correspondant au nombre de convives... et voilà qu'il reste un **œuf en trop**. Il faut comprendre d'où vient cet œuf."

À ce moment-là, un des enfants dit : "Maman, ne t'inquiète pas. La **poule a pondu un œuf pendant Chabbath**. Évidemment, je n'y ai pas touché pendant Chabbath, parce que je sais qu'un œuf pondu pendant Chabbath est *Mouktsé*. Mais à la sortie de Chabbath, pour ne pas le laisser dans la cour et risquer qu'il se casse, je l'ai **ramassé et je l'ai mis avec les autres œufs** que tu allais cuire pour le *Séder*."

L'enfant pensait avoir bien fait. Mais il ne savait pas une chose importante. Un œuf pondu pendant Chabbath ne peut pas être mangé pendant Chabbath. En général, on **peut le manger après Chabbath**. Mais lorsque la sortie de Chabbath est un jour de *Yom Tov*, comme ce soir-là, **l'œuf reste interdit pendant Yom Tov**. Cet œuf était donc interdit.

Le problème était maintenant le suivant : cet œuf s'était **mélangé avec tous les autres œufs**. Le père de famille dit : "Attendez un instant... **je ne sais pas quoi faire**."

D'un côté, on pourrait dire que cet œuf interdit est **annulé dans la majorité**, puisqu'il est mélangé avec les autres œufs permis. Mais la

Guémara enseigne qu'une chose qui deviendra **permise plus tard ne s'annule pas dans la majorité** : on attend simplement le **moment où elle deviendra permise**. (*Betsa* 3) Or cet œuf sera permis après la fête. Mais puisqu'il est mélangé avec les autres, sa présence **pourrait interdire tous les œufs**. Le père de famille dit alors : "Le *Gaon Rabbi Yéochoua' Leib Diskin* habite tout près. Je vais aller lui poser la question."

Il courut chez le Rav et lui raconta toute l'histoire. "Rav, que devons-nous faire ? Devons-nous **attendre la sortie de Yom Tov**, ou bien peut-on **manger les œufs ce soir ?**"

Le Rav lui posa une seule question : "Dis-moi, les œufs sont-ils **encore dans leur coquille**, ou sont-ils déjà épluchés ?

- Ils sont **déjà épluchés**", répondit l'homme. "Ma femme les a servis à table."

Le Rav dit alors avec assurance : "Dans ce cas, **tout est permis**. Vous pouvez manger les œufs." L'homme remercia le Rav, mais il était intrigué. "Rav, pourriez-vous m'expliquer ?" Le Rav répondit : "La *Guémara* enseigne qu'un **œuf épluché qui a passé la nuit attire un mauvais esprit** et devient interdit à la consommation (*Nidda* 17a) Donc, si tu décides d'attendre la sortie de *Pessa'h* pour manger cet œuf, cela ne fonctionnera pas. Car à ce moment-là, l'œuf épluché aura **déjà passé la nuit** et il sera interdit. Ainsi, il n'y a pas de permission ultérieure dans ce cas. La règle de la *Guémara* de *Betsa* ne s'applique donc pas. Par conséquent, l'œuf interdit **s'annule dans la majorité des autres œufs**, et vous pouvez tous les manger."

Et voilà comment, grâce à la sagesse d'un grand Rav, une situation compliquée trouva sa solution.



Les chandeliers ont disparu !



Une année, on a interrogé le **grand maître de la Halakha, Rav Yossef Chalom Elyashiv**, sur un cas très intéressant.

Un homme possédait **deux chandeliers en argent** d'une **très grande valeur**. Comme il habitait au rez-de-chaussée dans un quartier où se produisaient parfois des **cambriolages**, il craignait que des voleurs ne s'introduisent chez lui. Pour éviter tout risque, il demanda à un voisin qui habitait à l'étage de lui rendre service : **garder ses chandeliers précieux** chez lui pendant quelque temps. Le voisin **accepta volontiers** et prit donc les chandeliers en dépôt **afin de les protéger**.

Mais arriva le **soir du Séder de Pessa'h**. Beaucoup de familles ont l'habitude, cette nuit-là, de **laisser la porte de la maison ouverte toute la nuit**. Cette coutume s'appuie sur l'expression de la Torah qui appelle la **nuit de la sortie d'Égypte Leil Chimourim**, c'est-à-dire une nuit gardée, une nuit placée sous la **protection particulière d'Hachem**. Ce voisin avait lui aussi l'habitude de laisser la porte ouverte cette nuit-là. Mais justement, cette année-là, pendant la nuit du Séder... des **voleurs entrèrent et dérobèrent les chandeliers**.

Le voisin, qui était un homme très religieux et craignant Hachem, fut bouleversé. Il se rendit immédiatement chez Rav Elyashiv pour lui poser la question suivante : "Est-ce que le fait d'avoir laissé la porte ouverte est considéré comme une *Péchi'a*, c'est-à-dire une **négligence dans la garde d'un objet qui m'a été confié**, ou non ? Après tout, beaucoup de gens ont l'habitude de laisser la porte ouverte la nuit de *Pessa'h*." En entendant la question, Rav Elyashiv répondit avec un léger sourire : "Ce n'est pas seulement une *Péchi'a*... c'est une **grande Péchi'a** !" Autrement dit : ce n'est pas simplement une faute de négligence, c'est une **négligence grave**.

L'homme fut très surpris par cette réponse et demanda alors avec étonnement : "Mais Rav, beaucoup de familles ont pourtant l'habitude de laisser la porte ouverte toute

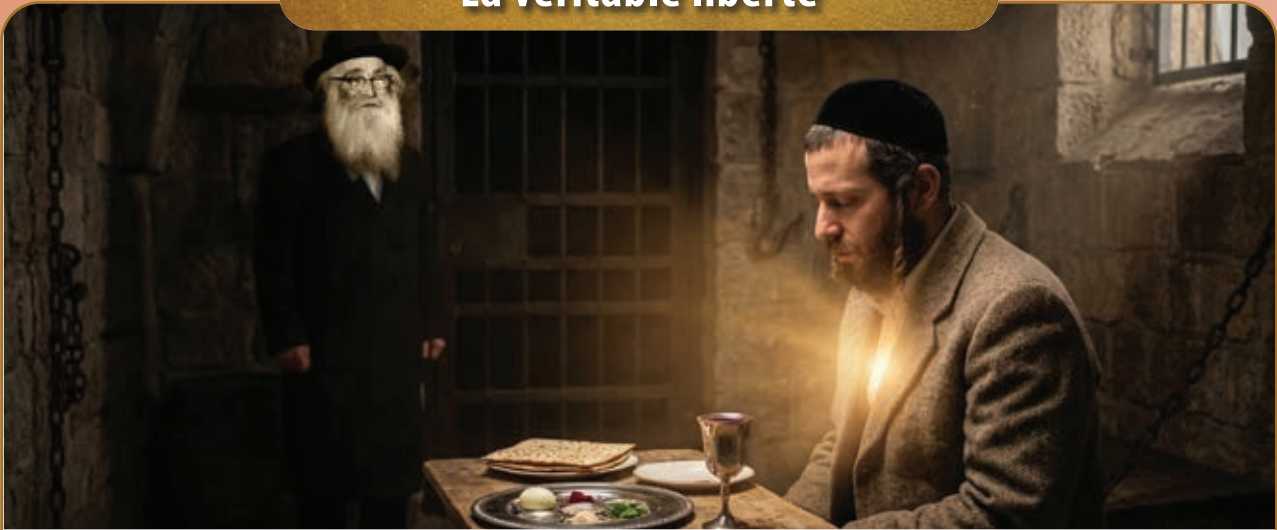
la nuit de *Pessa'h*, en raison de la **tradition de Leil Chimourim**, cette **nuit protégée par Hachem**. Si c'est une **coutume répandue**, pourquoi dites-vous que c'est une **faute dans mon cas ?**"

Cette fois, Rav Elyashiv répondit avec beaucoup de sérieux : "Il y a une règle très simple : on ne fait **pas de Mitsvot sur le compte de quelqu'un d'autre**. Les *Mitsvot*, tu peux les faire avec **ton propre argent et avec tes propres biens**. Mais tu n'as **pas le droit de prendre des risques avec l'argent** ou les objets de ton ami. Lorsque ton voisin t'a confié ses chandeliers pour que tu les gardes, tu aurais dû lui dire clairement : 'Sache que j'ai l'habitude de laisser la porte ouverte la nuit de *Pessa'h*. Est-ce que cela te convient malgré tout ?' Si ton voisin t'avait répondu que cela ne le dérangeait pas, alors tu aurais pu agir ainsi sans faute. Mais puisque tu ne l'as pas prévenu, tu n'avais **pas le droit** cette année-là de **laisser la porte ouverte**, car tu mettais en **danger les objets précieux** que ton ami t'avait confiés."

On raconte que Rav Elyashiv **apprécia beaucoup cette question**, et aussi la réponse qu'il avait donnée. Pendant les jours de *Hol Hamo'ed Pessa'h*, lorsque des *Rabbanim* importants venaient lui rendre visite, il leur racontait avec plaisir cette histoire : la question qui lui avait été posée et la réponse qu'il avait donnée. On voyait qu'il était particulièrement **satisfait de l'enseignement** qu'elle contenait.

La morale de cette histoire est très importante. La Torah nous enseigne non seulement à **faire des Mitsvot**, mais aussi à être **extrêmement attentifs** à l'argent et aux **biens de notre prochain**. Même une belle coutume, même une pratique religieuse, ne nous autorise jamais à prendre des risques avec ce qui appartient à quelqu'un d'autre. En d'autres termes, la piété ne doit **jamais se faire au détriment du prochain**.

La véritable liberté



Chers enfants, vous avez certainement entendu parler du **grand Tsadik**, le **Gaon Rabbi Arié Lévine**, que l'on surnommait à Jérusalem le **“père des prisonniers”**. Ce surnom n'était pas une simple image : il allait réellement, semaine après semaine, **rendre visite aux détenus des prisons de Jérusalem**. Il ne les considérait pas comme des hommes perdus, mais comme des **âmes précieuses** qui avaient besoin **d'écoute, de chaleur et d'espoir**.

Un Chabbath *'Hol Hamo'ed* de Pessa'h, fidèle à son habitude, Rabbi Arié Lévine se rendit à la prison pour leur rendre visite. Mais avant même la fête, il avait **déjà pensé à eux**. Il s'était assuré que les prisonniers juifs puissent célébrer le *Séder* de Pessa'h dignement : il avait fait parvenir des **Matsot**, du **Maror**, le **vin pour les quatre coupes**, et tout ce qui est nécessaire pour accomplir les *Mitsvot* de cette nuit si spéciale. Car pour Rabbi Arié Lévine, même derrière des barreaux, un Juif reste un Juif, et la nuit où nous célébrons la sortie d'Égypte devait apporter aux prisonniers de la lumière et un **sentiment de liberté**.

Lorsqu'il entra dans la prison ce Chabbath-là, il s'approcha des détenus avec son sourire habituel, plein de bonté. Il leur demanda avec un véritable intérêt, avec cette voix douce et chaleureuse qui savait toucher les cœurs : “Alors, mes chers amis, mes chers enfants, dites-moi : **comment s'est passé votre Séder** ? Avez-vous reçu tout ce qu'il fallait ? Les matsot, le maror, les quatre coupes... avez-vous pu accomplir toutes les *Mitsvot* comme il faut ?”

L'un des prisonniers lui répondit avec un léger sourire, mêlé d'humour et de mélancolie : “Croyez-nous, *Rabbénou*... l'atmosphère était extraordinaire. Une véritable **élévation spirituelle** ! On nous a permis de faire le **Séder comme il faut, selon la Halakha**. Nous avons mangé la *Matsa*, **bu les quatre coupes**, raconté la sortie d'Égypte... Tout était merveilleux. Puis il ajouta, en soupirant : “Il n'y a qu'une seule chose qui nous a manqué.” Rabbi Arié Lévine le regarda avec douceur. “Et quoi donc ?” Le prisonnier répondit : “À la fin du *Séder*, quand nous sommes arrivés

au moment où l'on **ouvre la porte pour accueillir Éliahou Hanavi**, comme dans toutes les familles juives, nous avons voulu ouvrir la porte.” Il esquissa un sourire triste. “Mais la **porte de la cellule est restée fermée**. La porte de la prison ne s'ouvre pas... Alors malgré ce magnifique *Séder*, *Rabbénou*, nous sommes **toujours prisonniers**...”

Un silence profond s'installa. Rabbi Arié Lévine les regarda longuement. Dans ses yeux brillait une **immense compassion**, mais aussi une **grande sagesse**. Puis il répondit : “Mon cher ami, sache une chose très profonde.” Il posa sa main sur son cœur. “En vérité, **chaque homme est prisonnier de lui-même**.” Les prisonniers l'écoutaient attentivement. “Et pour sortir de cette prison-là, ce n'est **pas une porte qu'il faut ouvrir**.” Il marqua une pause, puis ajouta avec une voix pleine de chaleur : “C'est une ouverture qu'il faut faire à **l'intérieur de son cœur**.” Les mots semblaient remplir la pièce d'une lumière nouvelle. “Quand un homme **ouvre son cœur pour accueillir Hachem**, quand il laisse entrer la lumière, la *Émouna*, la *Téchouva*, l'espoir... alors **aucune prison ne peut vraiment l'enfermer**.”

Rabbi Arié Lévine conclut avec un sourire lumineux : “Même un prisonnier dans une cellule peut accomplir cela.” Et il termina par ces paroles extraordinaires : “Celui qui réussit à ouvrir son cœur à Hachem, celui-là est le **véritable homme libre**.”

Chers enfants, cette histoire nous apprend que la vraie liberté ne dépend pas des murs qui nous entourent. La **vraie liberté naît dans le cœur**.



Le verre d'Éliahou

Voici une histoire extraordinaire qui s'est produite après **l'expulsion des Juifs d'Espagne**.

Le grand sage **Don Its'hak Abravanel** fut **ministre des finances du royaume d'Espagne**. Lorsque les Juifs furent expulsés lors du décret de 1492, il dut quitter le pays comme tous les autres, abandonnant derrière lui une immense fortune.

Parmi les rares objets qu'il emporta se trouvait une **coupe en or splendide**, sertie de perles et de pierres précieuses. Cette coupe avait pour lui une grande valeur spirituelle : lorsqu'il avait l'honneur d'être **Sandak lors d'une Brit-Mila**, on y versait le vin sur lequel on récitait les bénédictions et on donnait le nom au nouveau-né. Chaque année, à l'approche de *Pessa'h*, il nettoyait soigneusement cette coupe et la cachérisait pour l'utiliser au *Séder* comme coupe **en l'honneur d'Éliahou Hanavi**.

Après des années d'exil, il **s'installa finalement à Venise**, où il vécut dans une grande pauvreté. Avant de mourir en 1508, il remit cette coupe à son fils, Rabbi Yéhouda Abravanel, en lui donnant un ordre très clair : **même dans la pauvreté** la plus grande, il ne devait **jamais vendre cette coupe**.

Rabbi Yéhouda devint lui aussi un **grand sage respecté par tous**. Un jour, alors qu'il recevait un ministre, il ouvrit son coffre pour prendre la coupe afin de l'emporter à une *Brit-Mila*. Le ministre aperçut la coupe et en fut émerveillé. Il raconta l'histoire au duc de Venise, qui demanda à voir la coupe et **proposa aussitôt de l'acheter pour n'importe quel prix**. Rabbi Yéhouda répondit avec respect qu'il ne pouvait pas la vendre, car son père lui avait ordonné de ne jamais s'en séparer.

Peu après, le duc envoya un message menaçant : Rabbi Yéhouda avait **trois jours pour fixer un prix**, sinon il trouverait un moyen de prendre la coupe. Ne sachant que faire, Rabbi Yéhouda sortit dans la rue avec la clé du coffre. Il la posa par terre et dit : "**Éliahou Hanavi, voici la clé du coffre** où se trouve ta coupe. Je te la remets, car je ne peux pas trahir la mission que mon père m'a confiée."

Trois jours plus tard, les soldats vinrent. Comme Rabbi Yéhouda déclara ne plus avoir la clé, ils brisèrent le coffre. Ils l'ouvrirent, et là, stupéfaction générale : **le verre s'était volatilisé**. Le duc entra dans une grande colère et publia aussitôt un décret : les Juifs de Venise seraient

expulsés dans un mois. Nous étions alors au mois de Adar, et la date fixée pour l'expulsion tombait juste après *Pessa'h*.

La **panique s'empara de la communauté**.

Rabbi Yéhouda, très pauvre et **se sentant coupable**, alla **prier au bord de la mer**. Soudain un navire royal arriva au port avec les emblèmes de l'Espagne. À la stupéfaction de tous, le **roi d'Espagne** descendit du bateau et se dirigea vers lui. Il lui remit un coffre rempli de pièces d'or et expliqua que son père lui était apparu plusieurs nuits de suite, lui ordonnant, tout en lui donnant de solides coups de bâton, de **vendre tous ses biens restés en Espagne** et **d'apporter l'argent à son fils**.

Grâce à cet argent, Rabbi Yéhouda put préparer *Pessa'h* dignement. Pourtant, le soir du *Séder*, deux choses l'attristaient : il n'avait trouvé aucun invité et **la coupe d'Éliahou avait disparu**. Sa femme lui conseilla de retourner à la synagogue. À l'entrée, il trouva un homme majestueux qui accepta son invitation. Mais lorsqu'ils revinrent dans la salle à manger, **l'invité avait disparu...** et au milieu de la table se trouvait **la coupe d'or revenue à sa place**. Ils comprirent alors que leur invité n'était autre que Éliahou *Hanavi*. À la fin du *Séder*, lorsqu'ils **ouvrirent la porte comme le veut la coutume**, Éliahou *Hanavi* apparut encore et dit : "Après la fête, **apporte cette coupe au duc**. N'aie aucune crainte : il **annulera son décret**."

Après le deuxième jour de fête, Rabbi Yéhouda se rendit au palais du duc et lui présenta la coupe. Le duc lui répondit : "Garde ta coupe. Le décret est déjà annulé. Car ces dernières nuits, **ton père m'est apparu avec un bâton** et m'a frappé jusqu'à ce que je promette d'annuler le décret." Puis il ajouta : "Retourne chez tes frères juifs et dis-leur de continuer à célébrer les jours de *Pessa'h* dans la joie. Hachem a exaucé vos prières et le décret d'expulsion est annulé."



Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Alexandre Roseblum